

Réf: Dossier N° 117331

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRACLES PRINT GROUP »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY DANGA CORNICHE EN
FACE DE L'AMBASSADE D'ITALIE, Lot 03, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLES PRINT GROUP »

Objet : - SERIGRAPHIE-CALLIGRAPHIE-BRODERIE-COUTURE
INDUSTRIELLE

- REVETEMENT DE FACADE
- FOURNITURE DE BUREAU
- CONSEIL ET FORMATION
- AFFICHE PUBLICITAIRE
- VENTE DE MATERIEL D'IMPRIMERIE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY DANGA CORNICHE EN

FACE DE L'AMBASSADE D'ITALIE, Lot 03, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme TAGRO EPOUSE DEMEL YOLANDE LICANY
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05432 du 20/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26875/GTCA/RC/2022 du 20/06/2022

